



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

ACTION COLLECTIVE DE L'USAID POUR RÉDUIRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE (CARE-VBG)

Éléments fondamentaux des programmes de lutte
contre la violence basée sur le genre dans le
développement

Section 3.5. Éléments de programme spécifiques au
secteur :

Traiter de la VBG par le biais des programmes relatifs
aux droits fonciers et de propriété

Services d'analyse IV - Livraison indéfinie - Quantité indéfinie (IDIQ)

Contrat N° 7200AA19/D00006/7200AA20F00011

Cette action a été rendue possible grâce à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et au soutien généreux du peuple américain Development Professionals, inc. et Making Cents International, LLC, sont responsables du contenu par le biais du contrat AID Analytical Services IV IDIQ Task Order Collective Action to Reduce Gender-Based Violence (CARE-VBG) Contrat # 7200AA19D00006/7200AA20F00011

Ce matériel ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CARE-GBV	Action collective pour réduire la violence basée sur le genre
CWDG	Groupe de surveillance communautaire
IFDP	Innovation et Formation pour le Développement et la Paix
RDC	République démocratique du Congo
RISE	Environnements résilients, inclusifs et durables
USAID	United States Agency for International Development. (Agence des États-Unis pour le développement international)
VBG	Violence basée sur le genre
VPI	Violence entre partenaires intimes
WfWI	Women for Women International

Introduction

Ce document décrit pourquoi les programmes de droits fonciers et de propriété de l'USAID devraient intégrer des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) et détaille des stratégies spécifiques pour y parvenir. Des exemples de programmes sont fournis pour illustrer comment les stratégies peuvent être incorporées dans les programmes de droits fonciers et de propriété, et des liens vers des outils et des ressources sont fournis pour des informations supplémentaires.

Ce document fait partie des *Éléments fondamentaux pour la programmation de la violence basée sur le genre dans le développement*, qui comprennent les principes de base, les éléments de programme (prévention, atténuation des risques, réponse, environnement favorable) et les éléments de processus. Idéalement, les lecteurs se familiariseront avec ces Sections des *Éléments fondamentaux* avant de lire ce dossier. Au minimum, ils doivent se familiariser avec les Sections suivantes avant d'examiner ce dossier :

- Section 1.0. Introduction
- Section 3.2. Éléments du programme : Atténuation des risques.
- Section 4.0. Éléments du processus
 - Valeurs, culture organisationnelle et leadership (exemple de programme : Un cadre pour la protection des participants aux programmes)
 - Planification et conception stratégiques (analyse de genre et cartographie du réseau de référence)

Les stratégies décrites dans ce dossier sont organisées par niveaux du modèle socio-écologique : individuel, interpersonnel, communautaire et structurel. Les interventions efficaces contre la VBG comprennent généralement des stratégies qui s'adressent à plusieurs niveaux du modèle socio-écologique. Chaque stratégie est également qualifiée de prévention, d'atténuation des risques, de réponse ou d'environnement favorable.

Pourquoi le secteur des droits fonciers et de propriété devrait s'intéresser à la VBG

Les droits des personnes et des communautés à posséder et à utiliser en toute sécurité des terres et les biens (voir encadré 1) sont essentiels pour le développement durable, la prévention des conflits et la promotion de l'égalité des genres (TetraTech 2013). Cependant, la capacité des femmes (et d'autres personnes marginalisées, voir encadré 2) à accéder à la terre et aux ressources associées, à les posséder et à les contrôler est considérablement limitée dans de nombreuses régions du monde. Les lois, pratiques et normes sociales inéquitables et discriminatoires en matière de propriété foncière et immobilière entretiennent l'inégalité entre les genres, cause sous-jacente de la VBG. En outre, le déni des droits des personnes à posséder ou à hériter des terres en raison de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leur expression de genre est en soi une forme de VBG (Bessa et Malasha 2020).

Par conséquent, le renforcement du régime foncier, de la gouvernance des ressources et des droits de propriété, en

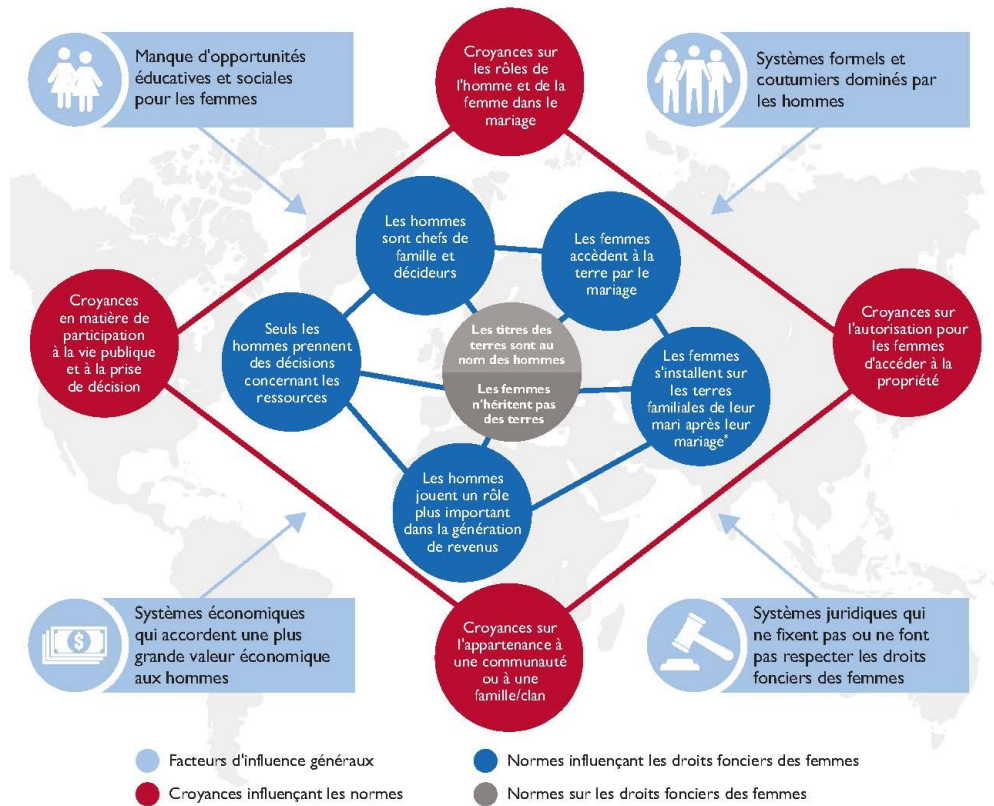
Encadré 1. Définir le régime foncier et les droits de propriété

Régime foncier : La relation (qu'elle soit définie par le droit formel ou par le droit coutumier) que les individus et les groupes entretiennent avec la terre. Les règles foncières définissent la manière dont les droits de propriété sur les terres sont attribués, transférés, utilisés ou gérés dans une société donnée.

Les droits de propriété : Les droits que les individus, les groupes et l'État détiennent à l'égard des terres, des ressources et d'autres actifs spécifiques et les uns par rapport aux autres ; il y a donc un certain chevauchement entre les concepts de régime foncier et de droits de propriété (TetraTech 2013).

particulier pour les femmes, est essentiel pour éliminer la VBG et est au cœur des objectifs de développement de l'USAID, à savoir l'éradication de la pauvreté, la promotion de la démocratie et des droits de la personne et la réalisation de l'égalité des sexes (USAID 2016) (Figure 1).

Figure 1 Normes de genre et droits fonciers des femmes (Lowery 2021)



*Dans les systèmes patrilocaux, qui sont les plus répandus. Dans les systèmes matrilocaux, les hommes s'installent sur les terres familiales de leur épouse après le mariage.

L'absence de sécurité foncière et de droits de propriété est associée à la VBG de diverses manières. Les familles et les ménages qui ne bénéficient pas d'un régime foncier sûr sont plus susceptibles de connaître l'insécurité financière et alimentaire, qui sont des facteurs de risque de violence sexuelle, de violence à l'égard du partenaire intime (VPI), de traite des êtres humains et de mariage et d'union précoces ou forcés (Hilliard et coll. 2016 ; Gibbs, Duvverly et Scriver 2017). Dans les contextes où les lois formelles ou coutumières et les normes sociales empêchent les femmes de posséder ou d'hériter de terres de manière indépendante, les familles peuvent forcer leurs filles à se marier pour permettre à la famille d'avoir accès à la terre pour générer des revenus et assurer la sécurité alimentaire (Glinksi, Sexton et Meyers 2015). La VBG sous forme de violence physique, psychologique, sexuelle et économique est parfois perpétrée à l'encontre de femmes divorcées, âgées ou veuves afin de les expulser de leurs terres ou de leurs biens (Daley et coll. 2013, Izumi 2007).

Les femmes qui possèdent en toute sécurité des terres ou des biens ont un endroit où vivre, des actifs pour soutenir une activité économique et une dépendance réduite vis-à-vis des hommes, ce qui peut leur permettre d'échapper à des relations abusives (USAID s.d.). Dans certains contextes, la propriété unique ou conjointe de terres et de biens par les femmes a renforcé leur autonomie et leur statut économique au sein des familles et a remis en question les normes de genre inéquitables, ce qui a conduit à des taux plus faibles de VPI (Boudreaux 2018 ; Grabe, Grose et Dutt 2014). Cependant, dans d'autres pays, les interventions visant à renforcer la propriété foncière des femmes ont été associées à des niveaux plus élevés de conflit au sein du ménage et à une augmentation de la VPI (Bessa et Malasha 2020). Cela souligne la nécessité d'une conception et d'un suivi minutieux des programmes qui cherchent à renforcer le régime foncier, la gouvernance des ressources et les droits de propriété des femmes (Boudreaux 2018).

Les activités visant à renforcer le régime foncier peuvent contribuer à d'autres préjudices liés au genre. Les femmes qui revendiquent des droits à la terre et à la propriété auprès de membres masculins de leur famille ont été victimes de violence, d'ostracisme et d'abandon de la part de leur famille et, dans des cas extrêmes, de violences physiques allant jusqu'à la mort en guise de représailles (Deo 2021, Programme des Nations unies pour les établissements humains 2018). Les données recueillies par les partenaires de l'USAID dans le cadre de programmes de documentation foncière en Zambie ont montré que les femmes peuvent subir des violences physiques et psychologiques lorsqu'elles demandent que leur nom soit ajouté aux certificats de titre foncier ou qu'elles essaient de mettre en valeur des terres détenues à leur nom (Bessa et Malasha 2020). La violence psychologique peut inclure la peur par l'intimidation, les menaces et les abus, ainsi que l'isolement des liens et des soutiens familiaux et communautaires. En outre, les femmes qui cherchent à faire valoir leurs droits fonciers peuvent être exploitées sexuellement par les autorités responsables des processus de documentation, d'enregistrement et d'administration des terres (Castañeda Camey et coll. 2020).

Encadré 2. La combinaison de la discrimination et de la marginalisation crée des risques de VBG liés à la terre.

Les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transgenres, les queers et les intersexués, ainsi que les personnes ayant d'autres orientations sexuelles et identités de genre diverses (LGBTQI+), et d'autres personnes marginalisées subissent des discriminations dans l'accès au logement, ce qui entraîne des taux disproportionnés de sans-abrisme (Assemblée générale des Nations Unies 2015a), qui à leur tour, augmentent l'exposition à la violence et à l'exploitation. En outre, les femmes et les filles autochtones sont souvent victimes de viols, de prostitution forcée et d'exploitation dans le cadre de l'occupation des terres autochtones. Elles peuvent également être confrontées à la violence tolérée par l'État, notamment lorsqu'elles défendent leurs terres, leurs territoires et leurs ressources contre les industries extractives et d'exploitation (Union internationale pour la conservation de la nature 2020) (voir Section 3.5. Éléments de programme spécifiques au secteur : Environnement et gestion des ressources naturelles).

La VBG est utilisée comme tactique dans les conflits liés aux droits fonciers et de propriété. Les luttes de pouvoir pour le contrôle des ressources, y compris la terre et la propriété, sont parmi les principaux moteurs de la VBG (FAO 2010). Par exemple, la violence sexuelle est utilisée pour réduire au silence les femmes qui défendent les droits fonciers (Global Witness 2020). L'appropriation ou l'acquisition forcée de terres et de biens peut entraîner des VBG, les violences sexuelles et autres étant perpétrées dans le cadre de litiges concernant les terres, les ressources et les biens (Assemblée générale des Nations unies 2015b) (voir Section 3.5. Éléments de programme spécifiques au secteur : Crise et conflit). La VBG est également associée à d'autres aspects de l'utilisation des terres, comme l'agriculture et l'utilisation des ressources naturelles, notamment l'eau, la pêche et les forêts. (Pour plus d'informations sur la VBG liée à l'utilisation des terres et à la gestion des ressources, voir la Section 3.5. Éléments de programme spécifiques au secteur : Sécurité de l'eau, assainissement et hygiène ; Agriculture ; Énergie et infrastructures ; et Environnement et gestion des ressources naturelles).

Étant donné que la sécurité foncière est l'une des pierres angulaires de la croissance économique, des systèmes sûrs et efficaces de droits fonciers et de propriété sont essentiels pour une autonomie et une résilience durables (USAID s.d.). La prise en compte de la VBG dans les programmes de l'USAID en matière de régime foncier, de gouvernance des ressources et de droits de propriété contribuera à garantir que les terres, les biens et les actifs associés bénéficient également à tous les citoyens. Cela a, à son tour, des retombées positives sur le développement économique, la gestion des ressources naturelles, la résistance aux chocs et l'amélioration de la démocratie et des droits de la personne en donnant aux groupes mal desservis plus de voix et de pouvoir dans la prise de décision concernant la terre.

Comment le secteur des droits fonciers et de propriété peut aborder la VBG

Les stratégies suivantes peuvent aider le personnel de l'USAID qui programme des activités foncières à prévenir et à répondre à la VBG et à construire des systèmes de gouvernance et d'administration foncière plus sûrs et plus inclusifs. Les stratégies s'attaquent aux cadres juridiques et politiques discriminatoires, aux systèmes de gouvernance inéquitables, au manque d'éducation, de sensibilisation ou d'information, ainsi qu'aux normes sociales et de genre néfastes liées au déni des droits des femmes à la terre et à la propriété et aux formes connexes de VBG. Exiger la participation active et significative des femmes et d'autres groupes marginalisés est une démarche intersectorielle et recommandée pour toutes les stratégies, conformément aux principes fondamentaux qui devraient sous-tendre toutes les activités, comme indiqué à la Section 3.4. Éléments du programme : Environnement favorable : Investir dans les organisations de défense des droits des femmes.

Stratégie n° 1 : Collecter et analyser les informations spécifiques au contexte concernant la VBG et la terre, les droits de propriété et la gouvernance des ressources afin de renseigner la conception des programmes, de surveiller les conséquences involontaires, et d'établir des preuves et de bonnes pratiques.

(Prévention, atténuation des risques, réponse, environnement favorable.)

(Niveaux du modèle socio-écologique : individuel, interpersonnel, communautaire, structurel)

La relation multidimensionnelle entre la VBG et la terre est contextuelle et spécifique à la culture (Boudreaux 2018, Castañeda Camey et coll. 2020). Les experts doivent avoir une bonne compréhension des liens uniques entre la VBG et la terre pour concevoir des interventions efficaces et atténuer et gérer les risques de VBG associés à la terre et aux droits de propriété, tels que l'augmentation involontaire de la VBG par des activités de renforcement des droits de propriété. Les stratégies permettant de générer des informations sur la VBG et la terre incluent :

- Investir dans la recherche formative sur la VBG et le régime foncier, les droits de propriété et la gouvernance des ressources. L'objectif est de soutenir la conception et la mise en œuvre de stratégies efficaces de stratégies de prévention, d'atténuation et de réponse à la VBG au sein des interventions foncières et s'assurer que la programmation de l'USAID évite de nuire par inadvertance aux femmes, aux autres personnes marginalisées ou à leurs familles (USAID 2018). Mener une analyse de genre au niveau du projet ou de l'activité (par ADS 205) et engager les parties prenantes de la communauté et du gouvernement pour identifier les obstacles à l'avancement des droits de propriété des femmes (voir Section 4.0). Éléments du processus : Planification et conception stratégiques).
- Collecter des données de suivi de la VBG tout au long de la mise en œuvre afin de permettre une analyse en temps réel des impacts des interventions sur la VBG, y compris les conséquences involontaires telles que

l'augmentation de la violence due aux activités de renforcement des droits de propriété (USAID 2018) (voir Section 4.0. Éléments du processus : La prise de décision itérative et réactive).

- Soutenir les évaluations d'impact afin d'identifier les interventions efficaces pour prévenir, atténuer et répondre aux VBG liées à la terre et à la propriété afin d'améliorer la conception des programmes et l'apprentissage.

Stratégie n° 2 : Donner aux femmes et aux autres personnes marginalisées les moyens d'exercer leurs droits à la protection contre la VBG liée à la terre et à la propriété

(Prévention, réponse, environnement favorable)

(Niveaux du modèle socio-écologique : individuel, communautaire, structurel)

Les programmes de l'USAID peuvent donner aux femmes et aux autres personnes marginalisées des informations et des ressources leur permettant de revendiquer leurs droits à la terre et à la propriété, de se protéger contre la VBG et d'agir lorsque leurs droits sont violés (voir la Section 3.1. Éléments du programme : Prévention L'autonomisation des femmes). Les stratégies visant à soutenir l'autonomisation comprennent :

- Demander et soutenir la participation significative des femmes et d'autres groupes sous-représentés dans les organes locaux de gouvernance foncière, ainsi que dans les processus de cartographie, de démarcation et de documentation des terres.
- Organiser des campagnes publiques d'information et des formations pour renforcer les connaissances sur les droits légaux, les protections et les recours en cas de violation des droits fonciers et de propriété, ainsi que sur la VBG. Les campagnes d'information doivent fournir des informations sur les préjudices causés par la VBG. Elles doivent également collaborer avec ceux qui sont marginalisés de manière disproportionnée sur le plan économique, social et géographique.
- Soutenir les campagnes de sensibilisation pour aborder les questions et les préoccupations des femmes en matière de droits fonciers.
- Financer des organisations locales de femmes ou des services juridiques pour fournir une éducation juridique, des conseils et une aide aux personnes touchées par la VBG liée à la terre et à la propriété (Casabonne, Arango et Stanley 2019) (voir la Section 3.4. Éléments du programme, environnement favorable : Investir dans les organisations de défense des droits des femmes).
- Développer et faire connaître les voies d'orientation pour aider les femmes à s'orienter dans les aspects juridiques des violations des droits fonciers et de propriété et à accéder au soutien et aux services liés à la VBG (voir Section 4.0. Éléments du processus : Planification stratégique et prise de décision).
- Inclure les femmes et les organisations dirigées par des femmes dans les opportunités de développement économique afin que les femmes puissent maximiser les avantages de la propriété foncière et immobilière.

Stratégie n° 3 : Mettre en œuvre des interventions visant à faire évoluer les normes pour favoriser l'accès des femmes à la terre et aux biens et leur contrôle sur ces derniers et pour prévenir la VBG

(Prévention)

(Niveau du modèle socio-écologique : communauté)

Une composante essentielle de l'éradication de la VBG et de la promotion des droits des femmes à la terre et à la propriété est la mise en œuvre d'interventions visant à faire évoluer les normes. Ces activités doivent s'attaquer aux normes néfastes et inéquitables, les transformer et travailler avec la communauté pour établir de nouvelles normes de protection qui soutiennent l'égalité des sexes, l'égalité d'accès et de contrôle des femmes sur les terres et les

biens, et la tolérance zéro pour la VBG (TetraTech 2013) (voir Section 3.1. Éléments du programme : Attitudes, croyances et normes transformées). Les programmes de l'USAID peuvent mettre en œuvre les stratégies suivantes pour faire évoluer les normes sociales liées à l'occupation des terres, aux droits de propriété et à la gouvernance des ressources :

- Travailler avec les hommes et les garçons pour remettre en question et modifier les croyances, les attitudes et les normes sexistes qui contribuent à la VBG en refusant aux femmes et aux filles un accès équitable aux ressources, au pouvoir et à la prise de décision.
- Faciliter un dialogue structuré à l'échelle de la communauté sur la VBG, l'égalité des genres et les droits à la sécurité, à la dignité et à l'équité pour tous les membres de la communauté. Ces forums peuvent contribuer à favoriser des normes et des attitudes qui encouragent des comportements sains, équitables entre les sexes et non violents, tout en apportant un soutien aux survivants et en responsabilisant les auteurs de violences (Read-Hamilton et Marsh 2016).
- Mettre en œuvre des campagnes de changement social et de comportement conçues pour travailler avec les groupes de référence¹ afin de modifier les normes sociales qui constituent un obstacle à la propriété, à l'accès et au contrôle des femmes sur les terres et qui soutiennent la VBG.
- Soutenir les activités de mobilisation communautaire et de diffusion plus large afin d'atteindre un public plus important, permettant de favoriser des normes et des comportements sociaux équitables en matière de genre qui font respecter les droits fonciers et de propriété des femmes et les protègent contre la VBG (Jewkes 2017).

Stratégie n° 4 : Impliquer les chefs communautaires et traditionnels en tant que champions de l'égalité des sexes, des droits fonciers des femmes, de la prévention et de la réponse à la VBG

(Environnement favorable)

(Niveaux du modèle socio-écologique : communautaire, structurel)

Les chefs communautaires et traditionnels sont les gardiens des lois et pratiques coutumières, y compris celles relatives à la propriété foncière et immobilière, à l'accès et à l'utilisation, et par extension, à la VBG (GBV AOR Helpdesk 2020). Ils sont donc en position de force pour promouvoir une gouvernance, des règles et des processus fonciers équitables pour les femmes et les hommes, pour résoudre les conflits communautaires liés aux droits fonciers et de propriété, et pour appliquer des sanctions contre les auteurs de VBG (GBV AOR Helpdesk 2020). Les stratégies permettant de s'engager auprès des chefs traditionnels et communautaires afin de promouvoir les droits fonciers des femmes et une protection plus efficace des femmes, des filles et d'autres groupes marginalisés comprennent :

- Former les dirigeants à l'égalité des genres, aux droits fonciers des femmes et aux pratiques coutumières de gouvernance et d'administration des terres sensibles à la dimension de genre, y compris la prise de décision et la médiation dans la résolution des conflits (GBV AOR Helpdesk 2020). En plus d'offrir aux dirigeants une formation spécifique aux droits fonciers, identifiez les possibilités d'intégrer les droits fonciers des femmes dans d'autres formations et ressources éducatives destinées aux dirigeants dans une série de domaines thématiques, tels que le changement climatique et la gestion des ressources naturelles (Bessa et Malasha 2020). Organiser l'apprentissage par les pairs, les visites d'échange et la guidance sur les bonnes

¹ Les groupes de référence sont les personnes et les groupes qui influencent le comportement d'un individu. Pour plus d'informations, voir CARE-GBV. 2021. How to Identify and Advance Equitable Social Norms." Washington, D.C. : USAID. https://makingcents.com/wp-content/uploads/2020/11/CARE-GBV-01-How-to-note-Social-Norms_508-compliant.pdf.

pratiques en matière de résolution des conflits tenant compte de la dimension de genre pour les chefs communautaires et traditionnels (OIDD 2020).

- Faciliter le dialogue entre les chefs communautaires et traditionnels, les femmes et les autres membres de la communauté sur les droits des femmes à posséder et à utiliser la terre et sur la violence liée à la terre (OIDD 2020).
- Produire et diffuser des guides simplifiés sur les lois statutaires relatives à la propriété foncière et aux droits de propriété des femmes.
- Diriger des ateliers sur l'harmonisation des lois coutumières avec les lois statutaires pour faire respecter les droits fonciers et de propriété des femmes et leur protection contre la VBG (OIDD 2020).

Stratégie n° 5 : Entreprendre le renforcement des capacités liées à la VBG avec les partenaires, les parties prenantes et les communautés

(Prévention, atténuation des risques, réponse)

(Niveaux du modèle socio-écologique : individuel, interpersonnel, communautaire, structurel)

La VBG est généralement un problème caché, favorisé par des attitudes, des normes et des pratiques qui maintiennent le silence et le blâme des victimes. Les partenaires de mise en œuvre, les autres parties prenantes et les membres de la communauté participant aux programmes de l'USAID sur les régimes fonciers, les droits de propriété et la gouvernance des ressources ont peut-être eu peu d'occasions de développer leurs connaissances et leur compréhension de la VBG, notamment les liens entre la VBG et la terre. Ils peuvent également manquer de connaissances, de confiance et de compétences pour intégrer en toute sécurité la prévention, l'atténuation et la réponse à la VBG dans les activités du programme sur les régimes fonciers, les droits de propriété et la gouvernance des ressources, conformément aux bonnes pratiques. Les stratégies visant à renforcer les capacités des partenaires, des parties prenantes et des communautés en matière de VBG incluent :

- Sensibiliser le personnel des partenaires et les parties prenantes (y compris les chefs traditionnels, les acteurs du secteur privé, les membres des comités fonciers et les autorités formelles et informelles) aux VBG liées à la terre, afin de renforcer leurs connaissances et leurs perceptions, attitudes et comportements positifs à l'égard de l'égalité des genres, des droits fonciers des femmes et des VBG (Bessa et Malasha 2020).
- Demander aux partenaires qu'ils développent et mettent en œuvre une stratégie d'autonomisation des femmes, comprenant le renforcement des capacités de l'ensemble du personnel sur ces principes d'autonomisation des femmes et la VBG.
- Former le personnel des partenaires sur la manière d'intégrer en toute sécurité la VBG dans les programmes fonciers, y compris la collecte de données éthiques et sûres sur la VBG et la réponse et l'orientation centrées sur les survivants dans les processus de documentation foncière (Bessa et Malasha 2020). Fournir un soutien technique pour intégrer les activités et les indicateurs d'atténuation et de réponse à la VBG dans les programmes fonciers. Soutenir les partenaires dans le développement et la mise en œuvre de mécanismes communautaires de rapport, de suivi et de responsabilité en matière de VBG dans le cadre de programmes fonciers et établir des voies d'orientation pour les victimes de VBG liées à la terre et à la propriété.
- Fournir une formation aux partenaires sur les normes sociales et de genre, y compris sur la mesure des normes, les stratégies de programmes d'évolution de celle-ci, et les bonnes pratiques pour le suivi de leur évolution dans le cadre des programmes de régime foncier, de droits de propriété et de gouvernance des ressources (voir la Section 3.1. Éléments du programme : Prévention Attitudes, croyances et normes transformées).

Stratégie n° 6 : Motiver les responsables gouvernementaux aux niveaux national, provincial et local à prévenir et à répondre aux VBG liées aux droits fonciers et de propriété des femmes

(Environnement favorable)

(Niveaux du modèle socio-écologique : communautaire, structurel)

Utiliser les stratégies suivantes pour travailler avec les responsables gouvernementaux à différents niveaux afin d'intégrer la prévention, l'atténuation et la réponse à la VBG dans les systèmes et les pratiques de l'administration foncière formelle (la stratégie n° 5 décrit le travail avec les responsables de la gouvernance coutumière) :

- Sensibiliser les fonctionnaires aux VBG liées à la terre et à la propriété, y compris l'exploitation et les abus sexuels au sein des systèmes et services d'administration foncière (Casabonne, Arango et Stanley 2019).
- Faciliter la coordination entre les ministères du Genre et des Terres afin de renforcer la collaboration et les pratiques sensibles au genre, y compris l'établissement de voies de référencement en matière de VBG pour les survivants qui révèlent des expériences de violence aux personnes travaillant dans les systèmes et services d'administration des terres (voir Section 4.0. Éléments du processus : Planification et conception stratégiques).
- Encourager les quotas de genre, et soutenir les points centraux sur le genre et la VBG dans les organes d'administration des terres.
- Encourager la participation des femmes fonctionnaires aux processus de cartographie, de démarcation et de documentation des terres.
- Veiller à ce que des mécanismes de résolution des litiges liés à la terre et à la propriété soient en place, comprennent des membres féminins et soient accessibles aux femmes. Tenir compte du fait que les femmes sont potentiellement moins alphabétisées, qu'elles ont des contraintes de temps et de mobilité, ainsi que des normes sociales qui les empêchent de saisir la justice.
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels dans les systèmes, processus et services d'administration des terres. Les exemples incluent la mise en œuvre de codes de conduite, l'augmentation du nombre de femmes dans les rôles de prestation de services d'administration foncière et la garantie que les travailleuses et les utilisatrices de services n'ont pas à se trouver dans des environnements dangereux, tels que des bureaux fermés.

Stratégie n° 7 : Renforcer les cadres juridiques et politiques équitables et inclusifs pour les femmes afin de promouvoir la sécurité des droits fonciers et la protection contre la VBG

(Environnement favorable)

(Niveau du modèle socio-écologique : structurel)

Les cadres juridiques et politiques inclusifs et sensibles aux questions de genre et de VBG sont essentiels pour prévenir celles liées à la terre et à la propriété, permettre aux femmes et aux autres groupes marginalisés de revendiquer leurs droits fonciers, et modifier les normes et dynamiques de genre nuisibles et inéquitables (Glinski, Sexton et Meyers 2015). Les programmes doivent plaider et soutenir le développement de lois et de politiques foncières et de propriété équitables, inclusives et sensibles à la VBG (y compris les lois relatives à l'héritage et au divorce) (Salcedo-La Vina 2020) (voir Section 3.4. Éléments du programme : Environnement favorable : Soutenir et mettre en œuvre les lois et les politiques). Les stratégies pour y parvenir sont les suivantes :

- Soutenir l'examen, la réforme et la mise en œuvre de la législation pertinente afin qu'elle permette aux femmes et aux autres personnes marginalisées de posséder et de contrôler la terre et que celle-ci les

protège contre la VBG, par exemple en leur accordant des droits statutaires de propriété et en réduisant le risque de dépossession des terres (Casabonne, Arango et Stanley 2019). Ce travail doit inclure :

- Abroger les dispositions discriminatoires des lois sur le mariage, la famille et l'héritage qui excluent les femmes et les filles de l'héritage de la terre ou du droit à la terre en cas de divorce ou qui discriminent les femmes détentrices de propriété dans l'administration légale ou la prise de décision (ONU Habitat 2018).
 - Assurer la reconnaissance des femmes en tant que copropriétaires à titre individuel, et pas seulement en tant que membre d'un ménage ou d'une famille considéré comme détenteur de droits (Caron 2022).
 - Veiller à ce que les lois relatives à la terre et à la propriété permettent aux femmes de conclure des contrats pour l'achat, la location ou l'utilisation de biens en leur propre nom et sans exiger la co-signature d'un parent masculin.
 - Refléter les droits des peuples autochtones à leurs terres et aux protections juridiques lorsque le déni des droits ou le conflit sur les terres est lié à la VBG.
- Identifier les possibilités de soutenir les réformes réglementaires qui peuvent être adoptées par les gouvernements locaux pour obtenir des effets et des avantages immédiats. Par exemple, les décrets qui garantissent l'égalité d'accès des femmes aux titres fonciers peuvent être mis en œuvre dans des délais plus courts qu'une réforme législative.
 - Fournir un soutien technique (par exemple par l'intermédiaire de conseillers en matière de genre, du personnel des partenaires de mise en œuvre ou d'experts au niveau national formés à cet effet) pour intégrer la prévention, l'atténuation et la réponse à la VBG dans les documents et les plans de politique d'utilisation et de gestion des terres. Soutenir les efforts de mise en œuvre de ces stratégies.

Exemples de programmes

Exemple n° 1 : Garantir les droits fonciers et mettre fin à l'exclusion des femmes

Dans le cadre du défi RISE (Environnements résilients, inclusifs et durables) de l'USAID, [Trócaire](#) s'est associé au Land Equity Movement of Uganda et à la Soroti Catholic Diocese Integrated Development Organization pour mettre en œuvre le [projet Securing Land Rights and Ending Gender Exclusion](#) en Ouganda. Dans l'est de l'Ouganda, environ 80 % des femmes déclarent avoir subi des violences physiques ou psychologiques lorsqu'elles revendiquent leurs droits fonciers, et seuls 8 % des hommes (USAID 2020) estiment qu'il est mal de commettre des violences à l'encontre des femmes. Grâce au financement de RISE, les partenaires ont intégré SASA!, une méthodologie éprouvée qui s'attaque aux déséquilibres de pouvoir entre les hommes et les femmes pour prévenir et répondre à la VBG, tout en améliorant les droits fonciers et de propriété en Ouganda. Ils ont formé les chefs religieux et le personnel des partenaires à promouvoir des normes sociales positives qui soutiennent les droits des femmes à accéder et à contrôler les terres et à vivre sans VBG. Les partenaires ont également aidé les femmes à mieux documenter leurs droits fonciers en développant et en formant les chefs traditionnels à l'utilisation d'un mécanisme alternatif de résolution des conflits qui prend en compte les droits des femmes.

Exemple n° 2 : Promouvoir les droits des femmes et améliorer l'accès aux services relatifs à la terre et à la VBG

Dans un autre projet, le Défi RISE, Women for Women International (WfWI), s'est associé à Innovation et Formation pour le Développement et la Paix (IFDP) pour promouvoir les droits des femmes et améliorer l'accès des femmes à la terre et aux systèmes d'orientation en matière de VBG en République démocratique du Congo (RDC)

(AgriLinks 2021). En RDC, les femmes font face à des niveaux élevés de VBG et à de faibles niveaux de propriété foncière. Au cours des 15 dernières années, WfWI s'est efforcé d'améliorer la vie de plus de 100 000 femmes dans la province congolaise du Sud-Kivu en s'attaquant aux facteurs de VBG et d'inégalité entre les sexes au niveau communautaire. Grâce au financement de RISE, WfWI et IFDP ont adapté leurs interventions prometteuses en matière de VBG et les ont appliquées aux droits et à l'accès à la terre, un domaine où les femmes sont particulièrement exposées. Ce projet a engagé les hommes à faire évoluer les normes sociales, à former des agents de changement pour prévenir la VBG et à étendre les droits fonciers des femmes, renforçant ainsi leur sécurité économique.

Exemple n° 3 : Groupes de surveillance communautaire pour prévenir et répondre à la VBG liée à la terre

GROOTS-Kenya a mis en œuvre un programme sur les femmes et les droits de propriété en réponse aux préoccupations croissantes de la communauté concernant le fait que les femmes se faisaient voler leurs biens et étaient déshéritées, en particulier dans les foyers touchés par le VIH. Le programme a mis en place des groupes de surveillance communautaires (CWDG) composés de femmes et d'hommes volontaires, dont des agents de santé communautaires, des chefs traditionnels, des juristes formés et des acteurs gouvernementaux. Les CWDG surveillent la déshérence des femmes, servent de médiateurs dans les conflits fonciers, renvoient les cas non résolus à des mécanismes d'arbitrage formels et sensibilisent aux droits des femmes (y compris les droits fonciers et de propriété des femmes) et à la VBG.

Des preuves anecdotiques suggèrent que le programme a catalysé une réduction plus large de la VBG dans l'ensemble de la communauté en raison de ce qui suit :

- Amélioration de la sensibilisation de la communauté aux droits des femmes et à la VBG par le biais de l'éducation dans les réunions communautaires
- Amélioration des mécanismes communautaires de signalement de la VBG
- Réponse globale aux cas signalés de VBG
- Les auteurs craignent les conséquences juridiques ou autres de la VBG (Hilliard et coll.). 2016).

Outils et ressources

- Plate-forme ALIGN (Advancing Learning and Innovation on Gender Norms). s.d. The Social Norms Learning Collaborative. Consulté le 7 juillet 2022. <https://www.alignplatform.org/learning-collaborative>.
- Bessa T et P Malasha. 2020. *Gender-Based Violence and Land Documentation and Administration in Zambia : Emerging Lessons from Implementation*. Washington, D.C. : USAID. <https://www.land-links.org/document/gender-based-violence-and-land-documentation-administration-in-zambia-emerging-lessons-from-implementation/>.
- Bolden M. 2021. « Resources for Women's Land and Property Rights ». *AgriLinks*. Dernière mise à jour le 21 mai 2021. Consulté le 7 juillet 2022. <https://www.agrilinks.org/post/resources-womens-land-and-property-rights>.
- Boudreaux K. 2018. *Intimate Partner Violence and Land Tenure: What Do We Know and What Can We Do?* Washington, D.C. : USAID. https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2018/02/USAID_Land_Tenure_IPV_Final_Report.pdf.

- Castañeda CI, L Sabater, C Owren et AE Boyer. 2020. *La violence basée sur le genre et les liens avec l'environnement : La violence de l'inégalité*. Wen J (éditeur). Gland, Suisse : UICN. <https://genderandenvironment.org/gender-based-violence-and-environment-linkages-the-violence-of-inequality/>.
- Duncan J, L Bermudez et K Barthel. *Invisible and Excluded: Risks to Informal Wives and Partners from Land Tenure Formalization and Titling Campaigns in Latin America*. Washington, D.C. : Global Land Alliance. Consulté le 7 juillet 2022. <https://static1.squarespace.com/static/5cd0864f815512054c701f57/t/6231e015dd26880fca5ed2c8/1647435797418/INVISIBLE+AND+EXCLUDED+-+RISKS+TO+INFORMAL+WIVES+AND+PARTNERS+Final.pdf>.
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2013. *Governing Land for Women and Men: A Technical Guide to Support the Achievement of Responsible Gender-Equitable Governance of Land Tenure*. Rome, Italie : FAO. Consulté le 7 juillet 2022. <http://www.fao.org/3/a-i3114e.pdf>.
- Landesa. s.d. « Donner à des millions de femmes et d'hommes un outil puissant qu'ils peuvent utiliser pour améliorer leur vie : Land Rights ». Consulté le 7 juillet 2022. <https://appreciativeinquiry.champlain.edu/>.
 - Chynoweth S. 2021. *Normes de genre et droits fonciers des femmes : Comment identifier et modifier les normes de genre nuisibles dans le contexte de la terre et des ressources naturelles*. Washington, D.C. : USAID. https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2021/09/ILRG-Gender-Norms-and-Womens-Land-Rights-Brief_final.pdf.
- Uchendu EC (éditeur) "Land Governance and Gender : The Tenure-Gender Nexus in Land Management and Land Policy" Oxfordshire, Royaume-Uni : CABI. <https://cabidigitallibrary.org/doi/book/10.1079/9781789247664.0000>
- USAID. 2021. *L'USAID soutient les femmes sur les questions foncières au Tadjikistan*. Vidéo, 5:56. Dernière mise à jour le 13 août 2021. Consulté le 7 juillet 2022. <https://www.usaid.gov/news-information/videos/usaid-supports-women-land-issues-tajikistan?page=124>.
- ———. 2018. *Intimate Partner Violence and Land Toolkit*. Washington, D.C. : USAID. https://land-links.org/wp-content/uploads/2018/04/USAID_Land_Tenure_IPV_Toolkit.pdf.
- ———. 2016. *Fiche d'information sur le régime foncier et l'autonomisation des femmes*. Washington, D.C. : USAID. https://land-links.org/wp-content/uploads/2016/11/USAID_Land_Tenure_Women_Land_Rights_Fact_Sheet.pdf.
- ———. 2015. *Le lien entre la terre et la violence basée sur le genre, LandLinks*. Washington, D.C. : USAID. <https://land-links.org/2015/03/the-link-between-land-and-gender-based-violence/>.
- ———. 2012. « *Gender Equality and Women's Empowerment Policy* ». Washington, D.C. : USAID. https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/PSEA_Policy_Digital.pdf
- ———. s.d. « *Gender Equality and Women's Empowerment Policy* ». Washington, D.C. : USAID. <https://land-links.org/issue/gender-equality/>.

Remerciements

Ce document a été rédigé par Sophie Read-Hamilton, avec le soutien d'autres membres de l'équipe CARE-GBV, notamment Courtney McLarnon, Diane Gardsbane, Michele Lanham et Fatima Saeed. Le document a été révisé par Sarah Muthler et Suzanne Fischer, conçu par Jill Vitick et mis en page par Miel Design Studio. Nous remercions le personnel de l'USAID qui a contribué à cette note et l'a révisée : Karol Boudreaux, Marcela Chaves, Janet Nackoney et Catherine Odera.

Référence recommandée :

CARE-VBG 2022. « Éléments de programme spécifiques au secteur : Lutter contre la violence basée sur le genre par le biais de programmes de droits fonciers et de propriété ». Dans *Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement*. Washington, D.C. : USAID.

Références

- AgriLinks. 2021. *Un endroit bien à elle : Titres fonciers et violence sexiste au Sud-Kivu, RDC*. Consulté le 7 juillet 2022. <https://www.agrilinks.org/post/place-call-her-own-land-titling-and-gender-based-violence-south-kivu-drc>.
- Bessa T et P Malasha. 2020. *Gender-Based Violence and Land Documentation and Administration in Zambia: Emerging Lessons from Implementation*. Washington, D.C. : USAID. <https://www.land-links.org/document/gender-based-violence-and-land-documentation-administration-in-zambia-emerging-lessons-from-implementation/>.
- Boudreaux K. 2018. *Intimate Partner Violence and Land Tenure: What Do We Know and What Can We Do?* Washington, D.C. : USAID. https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2018/02/USAID_Land_Tenure_IPV_Final_Report.pdf.
- CARE-VBG 2021. *How to Identify and Advance Equitable Social Norms*. Washington, D.C. : USAID. https://makingcents.com/wp-content/uploads/2020/11/CARE-GBV-01-How-to-note-Social-Norms_508-compliant.pdf.
- Caron C. 2022. « Women's Insights on Bargaining for Land in Customary Tenure Rights : Land Access as an Individual and Collective Issue ». Dans *Land Governance and Gender : The Tenure-Gender Nexus in Land Management and Land Policy*. Uchendu EC (éditeur), 80–90. Oxfordshire, Royaume-Uni : CABI. <https://cabidigitallibrary.org/doi/book/10.1079/9781789247664.0000>.
- Casabonne U, D Arango et V Stanley. 2019. *“Violence Against Women and Girls Resource Guide: Land Sector Brief*. Washington, D.C. : Banque mondiale <https://documents1.worldbank.org/curated/en/537121611123764095/pdf/Violence-Against-Women-and-Girls-Resource-Guide-Land-Sector-Brief.pdf>.
- Castañeda CI, L Sabater, C Owren et AE Boyer. 2020. *La violence basée sur le genre et les liens avec l'environnement : La violence de l'inégalité*. Wen J (éditeur). Gland, Suisse : UICN. <https://genderandenvironment.org/gender-based-violence-and-environment-linkages-the-violence-of-inequality/>.
- Daley E, C Flower, L Miggiano et S Pallas. 2013. *Women's Land Rights and Gender Justice in Land Governance : Pillars in the Promotion and Protection of Women's Human Rights in Rural Areas*. Rome : Coalition internationale pour l'accès à la terre. <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/HRBodies/CEDAW/RuralWomen/InternationalLandCoalition.pdf>.
- Deo S. 2021. *'This is Not Your Home.'* An Assessment of Land Rights for Tribal Women in Jharkhand. Seattle, WA : Landsea. <https://cdn.landsea.org/wp-content/uploads/This-is-not-your-home-10-August-2021-Jharkhand.pdf>.
- Duncan J, L Bermudez et K Barthel. *Invisible and Excluded: Risks to Informal Wives and Partners from Land Tenure Formalization and Titling Campaigns in Latin America*. Washington, D.C. : Global Land Alliance. Consulté le 7 juillet 2022. <https://static1.squarespace.com/static/5cd0864f815512054c701f57/t/6231e015dd26880fca5ed2c8/1647435797418/INVISIBLE+AND+EXCLUDED+-+RISKS+TO+INFORMAL+WIVES+AND+PARTNERS+Final.pdf>.
- Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2013. *Governing Land for Women and Men: A Technical Guide to Support the Achievement of Responsible Gender-Equitable Governance of Land Tenure*. Rome, Italie : FAO. <http://www.fao.org/3/a-i3114e.pdf>.
- GBV Area of Responsibility Helpdesk. 2020. *Strengthening Access to Justice for GBV Survivors*. Londres, Grande-Bretagne : Social Development Direct. <https://gbvaor.net/node/911>.

- Gibbs A, N Duvvury et S Scriver. 2017. *What Works Evidence Review: The Relationship Between Poverty and Intimate Partner Violence*. Londres, Grande-Bretagne : UKAID. <https://www.whatworks.co.za/resources/evidence-reviews/item/348-what-works-evidence-review-the-relationship-between-poverty-and-intimate-partner-violence>.
- Glinski A, M Sexton et L Meyers. 2015. *The Child, Early, and Forced Marriage Resource Guide. 2015*. Washington, D.C. : USAID. https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/USAID_CEFM_Resource-Guide.PDF.
- Global Witness. 2020. *Defending Tomorrow. The Climate Crisis and Threats Against Land and Environmental Defenders*. Londres, Grande-Bretagne : Global Witness. <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/defending-tomorrow/>.
- Grabe S, RG Grose et A Dutt. 2014. « Women's Land Ownership and Relationship Power : A Mixed Methods Approach to Understanding Structural Inequities and Violence Against Women ». *Psychology of Women Quarterly* (May)39:7–19. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0361684314533485>.
- Hilliard S, E Bukusi, S Grabe, T Lu, A Hatcher, Z Kwena, E Mwaura-Muiru et S Dworkin. 2016. « Perceived Impact of a Land and Property Rights Program on Violence Against Women in Rural Kenya : A Qualitative Investigation ». *Violence Against Women* (décembre) 22(14):1682-1703. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5704974/>.
- Organisation internationale du droit du développement (OIDD). 2020. *Issue Brief Navigating Complex Pathways to Justice : Women and Customary and Informal Justice Systems*. Rome, Italie : IDLO. <https://www.idlo.int/sites/default/files/pdfs/publications/idlo-issue-brief-women-cij-final-web.pdf>.
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). 2020. *Women Environmental Human Rights Defenders: Facing Gender-Based Violence in Defense of Land, Natural Resources and Human Rights*. Gland, Suisse : UICN. https://www.iucn.nl/app/uploads/2021/03/iucn-srjs-briefs-wehrd-gbv-en_01.pdf.
- Izumi K. 2007. « Gender-Based Violence and Property Grabbing in Africa : A Denial of Women's Liberty and Security ». *Gender and Development* (Mars) Volume 15(1). <https://www.jstor.org/stable/20461178>.
- Jewkes R. 2017. *What Works Evidence Review : Social Norms and Violence Against Women and Girls*. Londres, Grande-Bretagne : UKAID. <https://www.whatworks.co.za/documents/publications/165-social-norms-evidence-brief-website/file>.
- Lowery S. 2021. *Gender Norms and Women's Land Rights: How to Identify and Shift Harmful Gender Norms in the Context of Land and Natural Resources*. Washington, D.C. : USAID. https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2021/09/ILRG-Gender-Norms-and-Womens-Land-Rights-Brief_final.pdf.
- Read-Hamilton S et M Marsh. 2016. « The Communities Care Programme : Changing Social Norms to End Violence Against Women and Girls in Conflict-Affected Communities ». *Gender and Development* (Juillet) Volume 24(2). <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13552074.2016.1195579?journalCode=cgde20>.
- Salcedo-La Viña C. 2020. *Beyond Title : How to Secure Land Tenure for Women*. Washington, D.C. : World Resources Institute. <https://www.wri.org/insights/beyond-title-how-secure-land-tenure-women>.
- TetraTech. 2013. *USAID Land and Property Rights Framework*. Washington D.C., USAID. https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2016/09/USAID_Land_Tenure_Framework.pdf.

- Assemblée générale des Nations Unies. 2015a. *Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la discrimination et la violence à l'égard des personnes en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre*. Genève, Suisse : ONU. <https://digitallibrary.un.org/record/797193?ln=en>
- . 2015b. *Rapport du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones*. Genève, Suisse : Nations Unies. <https://digitallibrary.un.org/record/848738?ln=en>.
- Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). 2018. *Women and Land in the Muslim World: Pathways to Increase Access to Land for the Realization of Development, Peace, and Human Rights*. Nairobi, Kenya : ONU-Habitat. <https://glt.net/download/women-and-land-in-the-muslim-world/?wpdmdl=11954>.
- USAID. 2021. *USAID Supports Women with Land Issues in Tajikistan*. Vidéo, 5:56. Dernière mise à jour le 13 août 2021. Consulté le 7 juillet 2022. <https://www.usaid.gov/news-information/videos/usaid-supports-women-land-issues-tajikistan?page=124>.
- . 2020. « Meet the USAID Resilient, Inclusive, & Sustainable Environments (RISE) Challenge winners! » *Blog Agrilinks*. Dernière mise à jour le 2 juin 2020. Consulté le 7 juillet 2022. <https://land-links.org/2020/06/resilient-inclusive-sustainable-environments-rise-a-challenge-to-address-gender-based-violence-in-the-environment/>.
- . 2018. *Intimate Partner Violence and Land Toolkit*. Washington, D.C. : USAID. https://land-links.org/wp-content/uploads/2018/04/USAID_Land_Tenure_IPV_Toolkit.pdf.
- . 2016. *Land Tenure and Women's Empowerment*. Washington, D.C. : USAID. ———. s.d. *Land Tenure Primer*. Washington, D.C.: USAID. <https://www.land-links.org/what-is-land-tenure/land-tenure-primer/>.

L'objectif de l'activité de l'Action collective pour réduire la violence basée sur le genre (CARE-VBG) est de renforcer la prévention et la réponse collective, ou « l'action collective », dans le développement de programmes contre la violence basée sur le genre (VBG) à travers l'USAID. Pour plus d'informations sur CARE-GBV, [cliquez ici](#).

Pour en apprendre davantage, veuillez contacter :

Chaitra Shenoy, Master en droit

Déléguée de l'agent de négociation des contrats

Centre pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

cshenoy@usaid.gov

Dre. Diane Gardsbane

Cheffe de Projet

CARE-VBG

diane@makingcents.com